



MACKENZIE
Placements

Pourquoi accélérer la démocratisation des placements alternatifs

Barry McInerney, président et chef de la direction de Placements Mackenzie
The Globe and Mail, publié le 4 septembre 2019

Le mouvement de démocratisation des placements alternatifs vient tout juste d'être lancé au Canada avec l'arrivée des alternatifs liquides – des fonds qui ont recours à des stratégies semblables à celles des fonds de couverture – qui ont fait leur apparition en janvier pour les investisseurs de détail canadiens. Auparavant, ils relevaient surtout du domaine des grands investisseurs institutionnels tels que les caisses de retraite publiques, les fonds souverains, les fonds de dotation et les fondations, et les particuliers à valeur nette élevée.

En fait, les plus grandes caisses de retraite canadiennes ont ouvert la voie en ce qui a trait aux placements dans des solutions de rechange comme l'immobilier, le capital privé, l'infrastructure, les marchandises et les stratégies à rendement absolu, la répartition typique allant de 30 à 50 pour cent. À l'échelle mondiale, les placements alternatifs directs ont connu une hausse de 2 à 15 billions \$ US au cours du siècle.

Cette démocratisation doit s'accélérer afin de permettre aux Canadiens de maximiser leur revenu de retraite. De plus, l'accès à ces types de placement pour les investisseurs de détail sera encore plus essentiel à mesure que nous approchons des derniers stades d'une phase haussière historique des marchés boursiers, ce qui pourrait amener des rendements plus modestes des marchés d'actions publics, et peut-être même des titres à revenu fixe, au cours de la prochaine décennie par rapport aux dix années précédentes.

Les placements alternatifs, c.-à-d. les placements qui emploient des stratégies complexes de marchés boursiers ou qui investissent dans des catégories d'actifs autres que les actions, comme l'immobilier et l'infrastructure, peuvent constituer des éléments de portefeuille très productifs. Ils présentent un potentiel de rendement prononcé et des corrélations plus faibles par rapport aux marchés d'actions et de titres à revenu fixe traditionnels et ciblent des rendements corrigés du risque supérieurs avec le temps.

Les investisseurs canadiens pourraient bénéficier de l'accès à ces catégories d'actif pour faciliter le parcours vers la retraite et obtenir une plus grande sécurité à la retraite.

Depuis 2009, la croissance des FNB et des fonds communs alternatifs liquides sur les marchés au détail américains a augmenté, passant de 160 milliards \$ US à 700 milliards \$ US.



MACKENZIE
Placements

Attrait des alternatifs liquides en hausse aux États-Unis depuis la dernière décennie

Aux États-Unis, le succès des placements alternatifs liquides, FNB et fonds communs de placement, s'est manifesté peu de temps après la crise financière lorsqu'il est devenu apparent que les investisseurs institutionnels et à valeur nette élevée étaient moins touchés que les investisseurs de détail par l'effondrement des marchés grâce à leur exposition aux placements alternatifs.

Depuis 2009, la croissance des FNB et des fonds communs alternatifs liquides sur les marchés au détail américains a plus que quadruplé, passant de 160 milliards \$ US à 700 milliards \$ US et on s'attend à ce qu'elle atteigne un billion de dollars US sous peu.

Il existe deux catégories de placements alternatifs liquides : les stratégies alternatives liquides et les catégories d'actifs alternatifs liquides. Il s'agit de deux éléments de construction de portefeuille efficaces qui peuvent contribuer à maximiser les rendements corrigés du risque pour les investisseurs de détail moyennant une répartition initiale de 5 à 10 % du portefeuille.

Le segment des actifs alternatifs liquides devrait atteindre 100 milliards \$ au Canada

Les stratégies alternatives liquides sont maintenant accessibles aux investisseurs de détail canadiens par le truchement de fonds communs et de FNB, grâce aux nouvelles règles entrées en vigueur au début de l'année.

Ces types de stratégies de placement peuvent employer des stratégies semblables à celle des fonds de couverture telles que l'effet de levier et la vente à découvert, par exemple, positions acheteur/vendeur, stratégie neutre par rapport au marché, stratégies macroéconomiques mondiales et contrats à terme gérés. Elles ont le potentiel de jouer un rôle crucial dans la diversification du risque d'un portefeuille d'investisseur, de manière semblable à celle que les investisseurs institutionnels ont adopté pendant des années et que les investisseurs à valeur nette élevée utilisent au Canada par le biais des notices d'offre.

Comme aux États-Unis, les Canadiens peuvent dorénavant investir dans des catégories d'actif alternatives constituées de FNB et de fonds communs qui comportent des placements alternatifs sous forme liquide : titres d'infrastructure inscrits, fiducies de placement immobilier, actions publiques/privées, microcapitalisations, produits de base, etc.

Même si les catégories d'actifs alternatifs liquides ne reproduisent pas parfaitement les placements directs que les grands investisseurs effectuent dans les catégories d'actif privé et immobilier, elles peuvent être fortement corrélées aux tendances de risque et de rendement de ces catégories de placement et peuvent aisément compléter les actions et obligations traditionnelles afin d'améliorer le profil de risque/rendement du portefeuille global.

La catégorie de titres alternatifs liquides connaît un départ rapide au Canada; 37 solutions sont actuellement à la disposition des investisseurs de détail et d'autres devraient venir s'ajouter dans la deuxième moitié de l'année. Elles représentent actuellement un actif géré de 3,4 milliards \$. Les experts estiment que ce réservoir d'actif atteindra le cap des 100 milliards \$ avec le temps.

Comme avec toute nouvelle option de placement, il sera important pour les Canadiens de se familiariser avec les catégories d'actif alternatives.



MACKENZIE

Placements

Comme avec toute nouvelle option de placement, il sera important pour les Canadiens de se familiariser avec les catégories d'actif alternatives. Ils devraient consulter leur conseiller financier et se renseigner sur le fonctionnement des alternatifs liquides dans le cadre d'un portefeuille. Ils devraient poser des questions au sujet des gestionnaires de fonds (les titres alternatifs liquides sont des véhicules de placement très complexes et il faut obtenir l'aide de professionnels aux compétences démontrées), se renseigner sur les facteurs de rendement du fonds et sur les honoraires liés au rendement du fonds, le cas échéant.

Il importe que la démocratisation des placements alternatifs se poursuive au Canada. Tous les Canadiens doivent avoir accès au maximum d'options de placement possible pour atteindre leurs objectifs de retraite. Ils sont en droit de pouvoir profiter des occasions de placement dont les investisseurs avisés profitent depuis des années.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur. Le contenu de ce document (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'assurer son exactitude et son intégralité, nous ne sommes aucunement responsables de son utilisation.